



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
GRAND EST**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



Strasbourg, le 7 avril 2026

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

### **7<sup>e</sup> édition de la Conférence sociale plénière**

Le 31 mars 2026, Amaury de Saint-Quentin, préfet de la région Grand Est, préfet du Bas Rhin, et Franck Leroy, président de la Région Grand Est, ont présidé à l'Hôtel préfectoral de Strasbourg la 7<sup>e</sup> édition de la Conférence sociale plénière.

Créée en 2020 dans un contexte de crise sanitaire, cette instance spécifique du Grand Est est un lieu de dialogue social où se mobilisent l'État et la Région aux côtés des acteurs économiques et sociaux de la région, pour répondre collectivement à des enjeux économique et sociaux actuels et à venir dans le Grand Est.

Ainsi, dans le contexte de la crise en cours au Moyen-Orient, un point a été fait sur les moyens mobilisés par les services de l'État pour protéger les entreprises, leurs salariés et plus largement les consommateurs :

- Le plan de soutien immédiat du gouvernement à l'activité des secteurs économiques les plus touchés pour un coût total estimé à près de 70 M€ en faveur notamment des transporteurs routiers et des agriculteurs.
- Les Commissions départementales des Chefs de Services Financiers (CCSF) pour accorder des délais de paiement sur les dettes fiscales et sociales des entreprises.
- La médiation des entreprises (service du ministère de l'Économie et des Finances) pour résoudre les différends commerciaux, à l'amiable et sans passer par le tribunal.
- La médiation du crédit, opérée par la Banque de France, pour intervenir auprès des établissements financiers en cas de désaccord ou de différend commercial.
- La mobilisation du dispositif d'activité partielle pour prévenir les licenciements économiques et préserver les compétences, en réduisant temporairement et sous conditions, le temps de travail des salariés pour faire face à une baisse d'activité.
- La campagne spécifique réalisée par l'unité CCRF de la DREETS de contrôle de cohérence, entre les prix affichés en station et ceux effectivement facturés. Parallèlement, des contrôles des quantités annoncées à la pompe sont régulièrement opérés.

Cette 7<sup>e</sup> rencontre a également fait le point sur plusieurs initiatives et dispositifs au bénéfice des entreprises industrielles régionales :

- Le Pacte industrie initié par la Région Grand-Est dont l'objectif est d'amplifier les actions pour lutter contre la désindustrialisation et renforcer l'industrialisation du Grand Est. Cette démarche co-construite avec les partenaires repose sur une volonté politique de réaffirmer la place de l'industrie dans le Grand Est, y compris au service de filières nationales souveraines comme la défense ou le nucléaire.
- France 2030 en région Grand-Est, associant l'État et la Région, avec à date, plus de 1,243 milliards d'euros d'ores et déjà engagés au titre de ce programme.
- La mobilisation du Fonds de Transition Juste déployé par l'Union européenne et co-porté par l'État et la Région Grand-Est.

Par ailleurs, les travaux concrets issus de la Conférence sociale ces deux dernières années ont pu être valorisés :

- Depuis 2024, un dispositif permet l'accompagnement des entreprises et des salariés les plus fragilisés par les mutations de la partie amont de la filière automobile en mobilisant le dispositif « EDEC automobile » pour plus d'1,4 M€.
- Depuis 2025, un travail est mené sur les évolutions démographiques et le vieillissement de la population, avec prioritairement le développement des métiers de l'humain dont le besoin est estimé à 9 000 recrutements par an, pour l'ensemble des professions du sanitaire et social sur les 10 prochaines années en Grand Est (environ 7 000 pour les professions d'aide-soignant, d'agent de service hospitalier, infirmier et aide à domicile).

Lieu de dialogue et d'orientation de l'action publique en soutien des entreprises et des salariés, la conférence sociale va poursuivre son action pour permettre au Grand Est de surmonter les conséquences de la crise au Moyen Orient et, plus globalement, de s'adapter aux évolutions de fond de notre société et des filières économiques.

## Contact presse

Service de la Communication Interministérielle  
Tél : 06 45 59 26 76  
Mél : [pref-communication@bas-rhin.gouv.fr](mailto:pref-communication@bas-rhin.gouv.fr)

Préfecture de la région Grand Est  
Tél : 03 88 21 67 68  
[www.prefectures-regions.gouv.fr/grand-est/](http://www.prefectures-regions.gouv.fr/grand-est/)  
5, place de la République – 67 073 Strasbourg Cedex

 [@PrefetGrandEstBasRhin](#)

 [@Prefet67](#)

 [@Préfecture de la région Grand Est, préfecture du Bas-Rhin](#)